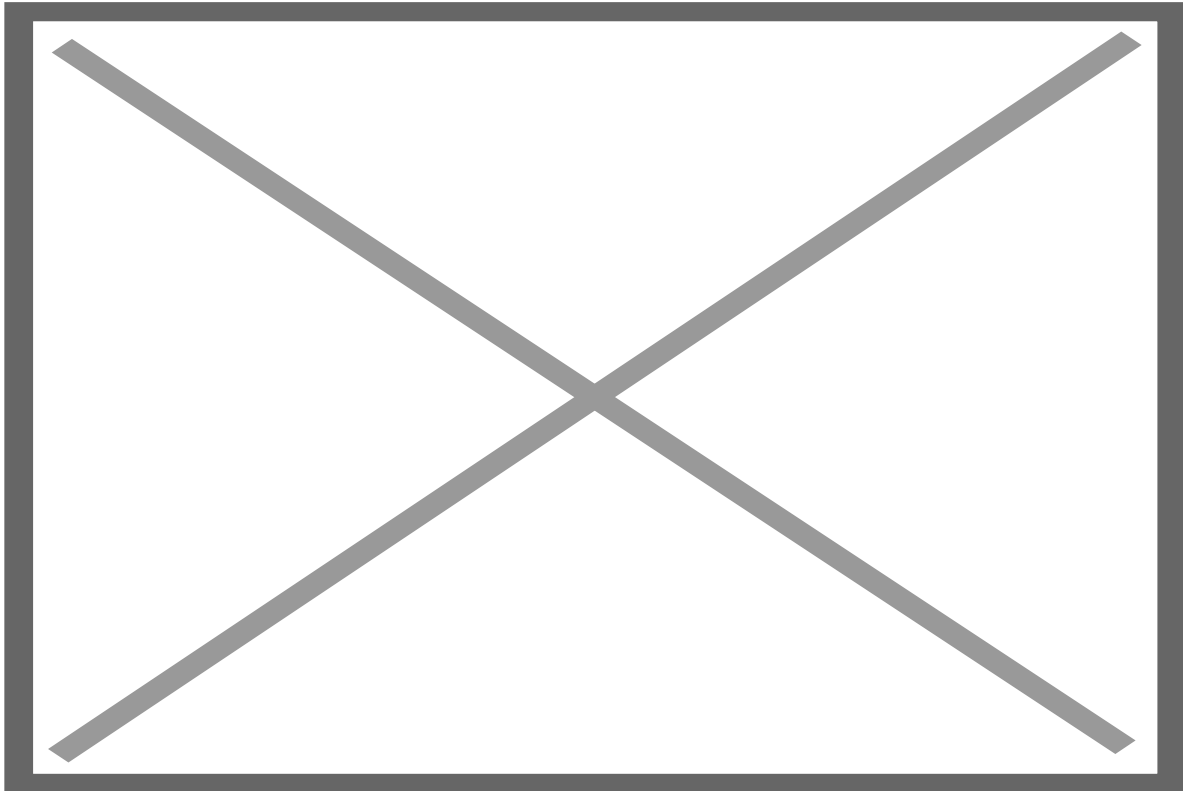


Le blocus responsable de pénuries d'appareils de radioscopie à Gaza

Description

Par Ruwaida Amer, le 27 janvier 2023



Gaza subit des pénuries de médicaments depuis la mise en place du blocus israélien en 2007. Aujourd'hui, Israël empêche l'entrée des appareils de radiographie. Majdy Fathi APA images

Mahdi Amer, 35 ans, a perdu son père en ce début d'année.

Ibrahim Amer avait 65 ans. Il a fait une crise cardiaque.

À cause du blocus sur Gaza, l'équipement d'urgence dont il avait besoin, et qui aurait pu sauver sa vie, n'était pas disponible.

Chacune des quatre artères de mon père était bouchée, ce qui a provoqué une crise cardiaque brutale, explique Mahdi. Mais comme il n'existait pas de dispositif de cathétérisme interventionnel susceptible de sauver mon père, il a été orienté vers un traitement.

Les médecins ont bien tenté de le transporter vers un hôpital de Cisjordanie, mais c'était trop tard. Avec toute la paperasse nécessaire pour obtenir un permis de sortie de l'armée israélienne et le temps passé en route, Ibrahim n'a pas survécu.

Il est retourné à Gaza dans un drap mortuaire.

D'après le ministre de la Santé à Gaza, depuis plus d'un an Israël «[interdit](#) l'entrée dans la Bande de Gaza des appareils de diagnostic médical, le matériel essentiel comme les appareils de radiographie mobile ou standard, ainsi que les pièces détachées qui permettraient de réparer ces équipements.

En plus des nombreux médicaments et autres équipements médicaux interdits d'accès, le blocus israélien a laissé le secteur de la santé de Gaza dans un état de crise permanent et dans un état de sous-alimentation dramatique.

Et cela malgré des directives et des règles internationales claires, des Conventions de Genève et autres accords internationaux, qui stipulent que l'accès à la santé est un droit qui doit être préservé en temps de guerre.

Le blocus médical israélien de Gaza [est décrit](#) comme une violation grave des droits de la santé des habitants de Gaza.

Un équipement vieillissant

Les patients atteints de cancer sont particulièrement touchés par le manque d'accès aux appareils de radiographie.

La capacité à suivre l'évolution d'un cancer est cruciale pour pouvoir combattre cette maladie, et, alors même qu'il est [quasiment impossible](#) d'obtenir un permis de sortie, le coût du voyage est, lui, exorbitant, explique Subhiya Skaik, 55 ans.

Malgré tout cela, Skaik garde espoir que la crise du secteur de santé va passer et que nous aurons accès à tous les traitements possibles.

Certaines cliniques privées possèdent des appareils de radiographie ou des Imageries par Résonance Magnétique (IRM) (celui de al-Shifa, l'hôpital principal de Gaza, est [souvent en panne](#) à cause de l'impossibilité d'importer des pièces de rechange) mais le simple coût d'utilisation est souvent prohibitif pour les habitants de Gaza, où le [salaire moyen](#) est seulement de \$10 par jour.

Khaled al-Sayed, 30 ans, a eu un accident grave qui lui a causé de graves fractures aux pieds et au dos.

«Quand je suis allé à l'hôpital, l'appareil de radiographie était en panne.»

Al-Sayed était en mesure de payer \$60 pour un scanner dans une clinique privée. Mais maintenant il a besoin d'une IRM.

«Lâ??hÃ´pital mâ??a dit que des centaines de patients attendent leur tour, et mon rendez-vous nâ??est pas avant un mois.»

Les professionnel.le.s de santÃ© sont dÃ©sespÃ©rÃ©.e.s.

«Ã? lâ??hÃ´pital, toutes nos unitÃ©s souffrent du manque dâ??accÃ©s aux diffÃ©rents Ã©quipements mÃ©dicaux,» dÃ©clare Muhammad Abu Salmiya, directeur de lâ??hÃ´pital al-Shifa.

Ces Ã©quipements permettent de sauver la vie de nos patient.es, et nombre dâ??entre elles/eux mourront parce que nous ne pouvons pas les soigner correctement.»

Abu Salmiya se plaint du manque dâ??Ã©quipement de radiologie dont il a besoin et de lâ??Ã©quipement vÃ©tuste avec lequel il est forcÃ© de travailler.

«Nous utilisons un Ã©quipement trÃ©s vieux [pour la radiologie] quâ??il est urgent de remplacer. Les patient.e.s doivent Ãªtre transfÃ©rÃ©.e.s dans les hÃ´pitaux de Cisjordanie. Et il arrive quâ??ils/elles dÃ©cÃ©dent du fait de ne pas avoir reÃ§u des soins assez rapidement.»

Il faudrait six appareils de radiologie Ã? lâ??hÃ´pital al-Shifa, poursuit-il. Nous nâ??en avons que deux.

«Nous sommes souvent contraint.e.s de dÃ©placer un.e patient.e depuis les soins intensifs vers un autre Ã©tage afin de leur faire passer une radio, souvent alors mÃªme quâ??ils/elles sont sous oxygÃ¨ne. Cela est trÃ©s risquÃ©.»

Inutile et inhumain

Frustration supplÃ©mentaire, les professionnel.le.s de santÃ© disent quâ??IsraÃ«l nâ??a aucune raison dâ??interdire Ã? Gaza ces appareils et les piÃ©ces dÃ©tachÃ©es qui permettraient de les rÃ©parer.

La plupart sont des dons, souligne Ibrahim Abbas, directeur de lâ??unitÃ© dâ??imagerie mÃ©dicale au ministÃ¨re de la SantÃ© Ã? Gaza. Il cite lâ??exemple de [14 appareils](#), interdits dâ??entrer Ã? Gaza en Octobre 2021, tous donnÃ©s par le Conseil Ã©conomique Palestinien pour le DÃ©veloppement et la Reconstruction (PECDAR).

Ces appareils dâ??imagerie sont toujours entreposÃ©s dans des hangars, attendant la permission dâ??entrer, explique Abbas.

Fadel al-Muzaini du Centre Palestinien pour les Droits Humains (PCHR) explique quâ??IsraÃ«l doit honorer ses obligations en vertu du droit international.

«Les Accords dâ??Oslo et le transfert de tÃ¢ches qui en rÃ©sultent, dont les services de santÃ© incombant Ã? lâ??AutoritÃ© Palestinienne, nâ??exemptent pas lâ??occupation israÃ©lienne de ses obligations de faciliter les soins de santÃ© dans les territoires palestiniens.»

Dâ??aprÃ¨s al-Muzaini, plus de 13 500 patient.e.s Ã? Gaza sont actuellement dans lâ??attente de subir une chirurgie (majeure ou mineure). Un nombre que le systÃ¨me de santÃ© de Gaza nâ??est simplement pas en mesure de gÃ©rer, par manque de moyens.

Le PCHR, aux côtés d'autres organisations de droits humains, apporte un soutien juridique et logistique aux agences officielles palestiniennes pour faciliter le ravitaillement en équipement médical. Ces efforts aboutissent parfois, mais pas suffisamment pour pallier les restrictions mortelles qu'Israël impose à la bande de Gaza.

La responsabilité première dans l'approvisionnement en équipement médical aux habitants de la Bande de Gaza revient aux autorités d'occupation israélienne, explique al-Muzaini.

Israël fait partie du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, souligne-t-il.

Il est stipulé dans l'Article 12 du Pacte, qu'il garantit le respect, la protection et l'exercice du droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle soit capable d'atteindre.

Ruwaida Amer est une journaliste basée à Gaza.

Trad. A.G pour l'Agence Média Palestine

Source : [The Electronic Intifada](#)

date créée
2023/02/03